

Contrat-social en 2013

2013 sera, pour Contrat-social, une année chargée mais passionnante. En effet, trois sujets majeurs nous fournissent une opportunité de participer au débat public.

1. Dans son éditorial, Jean-Marc Daniel, notre président, donne son avis sur la possible réforme du marché du travail. Derrière les rites byzantins des négociations patronat-syndicats, sous les accords d'une technicité difficile à déchiffrer se cache-t-il un réel désir de changer de paradigme, de passer de la priorité à la défense des emplois existants à la volonté d'en créer ?

Beau sujet d'échanges pour nos membres et nos partenaires à l'aide de nos trois adresses groupées : « membres@contrat-social.com », « partenaires@contrat-social.com » et « sympathisants@contrat-social.com ». N'hésitez pas à les utiliser et à nourrir le débat.

2. Jean Claude Angoulvant a animé une étude de fond sur le problème du coût des retraites et plus généralement du vieillissement. Il en a fait un article dans *Sociétal* au moment où la discussion sur la réforme Sarkozy-Fillon battait son plein. Il avait prévenu que les changements simplement paramétriques (modification des âges, des cotisations ou des prestations) ne suffiraient pas et que les citoyens n'accepteraient les sacrifices inévitables que si, d'abord, on réformait en profondeur un système fragmenté en plusieurs dizaines de régimes largement hétérogènes et souvent plus ou moins justes. Proposition centrale, voisine de « l'approche par points », l'institution de « comptes notionnels ». On sait qu'il va falloir reprendre la réforme là où on l'avait laissée. Contrat-social doit réfléchir à la façon d'apporter des idées.

3. Une étude lourde sur l'accompagnement par des bénévoles d'actions publiques (par exemple, le suivi des personnes incarcérées) a été lancée en décembre sous la responsabilité de notre ami Daniel Louppe. Nous espérons bien qu'elle va nous mobiliser et déboucher sur des propositions concrètes à faire valoir. Vous trouverez dans ce numéro un court rapport d'avancement.

Si on ajoute à tout ceci notre action courante (déjeuners, extraits, notes de conjoncture, etc.) et notre volonté de faire vivre nos partenariats (celui avec Ératosthène paraît bien lancé), nous ne chômerons pas ! Votre bureau veut vous mobiliser. Il veut aussi appeler à nous rejoindre tous ceux qui lisent cette lettre et sont intéressés.

éditorial

L'accord syndicats-Medef

L'accord national interprofessionnel — disons l'Ani puisque c'est ainsi que désormais l'appellent les spécialistes du droit social — du 11 janvier 2013, a été à juste titre salué comme une avancée positive en matière de fonctionnement du marché du travail.

Sur le plan du positionnement syndical, le clivage entre les organisations de salariés s'est de nouveau fait entre celles qui sont disposées à jouer le jeu des réformes — essentiellement la CFDT — et celles qui s'enferment dans une opposition d'autant plus stérile que plus personne ne croit aux envolées révolutionnaires d'antan — essentiellement la CGT et FO —, cette dernière se montrant de plus en plus floue dans ses orientations.

Le plus important est que, sur le fond, en échange d'une certaine sécurisation de l'emploi symbolisée par l'alourdissement de la fiscalité sur les contrats à durée déterminée, une réelle flexibilité a été introduite. Ainsi, en cas de graves difficultés conjoncturelles, une entreprise pourra, à côté des dispositifs existants tels que le chômage partiel, conclure un accord avec

ses salariés pour une durée limitée dans le temps, redéfinissant la durée du temps de travail et le niveau des salaires, à condition de maintenir ses effectifs.

Inspirée de ce qui se passe en Allemagne, cette disposition rejoint la logique de « flexisécurité » née à la fin du XIX^e siècle : en échange d'un assouplissement des conditions de fixation des salaires et des modalités d'exécution du contrat de travail, les salariés obtiennent à la fois plus de stabilité professionnelle et une indemnisation du chômage plus généreuse.

Il était temps. À ceci près qu'au Danemark où naquit la flexisécurité en 1899, les partenaires sociaux abordent d'une façon nouvelle le problème des relations sociales au travers de ce que les économistes anglo-saxons appellent la « mobication ». De quoi s'agit-il ? De constater que les enjeux de l'emploi d'aujourd'hui sont la mobilité — la carrière d'un salarié dans une entreprise pouvant l'amener à s'expatrier ou tout au moins à changer de site de production — et l'éducation, cette carrière pouvant se dérouler en une succession de métiers relativement différents, ce qui suppose un effort constant de formation.

Puisque certains parmi les partenaires sociaux se sont engagés dans la voie porteuse du modèle scandinave, émettons le vœu qu'ils brûlent les étapes et n'hésitent pas à passer à la « mobication » dans les plus brefs délais.

Jean-Marc Daniel

rencontres et travaux

déjeuner-débat

Philippe Agid, nouveau membre de Contrat-social, qui a été directeur de l'Opéra de Paris à côté d'Hugues Gall, nous a présenté le 13 novembre dernier quelques traits de la gouvernance de cet établissement public. Il a fait ressortir quatre points permettant de cerner les facteurs clés de fonctionnement de l'Opéra de Paris :

1. le professionnalisme des équipes — artistes, techniciens, administratifs ;
2. le point fort que constitue le site de La Bastille — le plus grand auditorium d'Europe ;
3. la capacité interne de génération de ressources propres — 55 % du budget ;
4. l'internalisation de l'ensemble de la réalisation — ce qui n'est pas le cas des autres maisons d'opéra.

Les **comptes rendus** des déjeuners de Contrat-social sont **en ligne** sur notre site internet.

documents de travail

note de conjoncture

Monde. « Il n'y a pas d'ordre mondial mais une compétition au sein de l'économie mondiale dérégulée. » Cette déclaration de l'ancien ministre français des Affaires étrangères, Hubert Védrine, sonne comme un avertissement tant pour l'Europe qui, ajoutait-il de manière un peu provocante, « doit prendre garde à ne pas devenir l'idiot du village global », que pour notre pays dont « le manque de compétitivité menace la position de la France dans le monde ».

De nombreux ouvrages tentent d'exposer les raisons profondes : politiques, sociales,... expliquant le déclin des uns, la réussite des autres ainsi que les atouts qui seraient parmi les sources de la réussite ou du rebond. En ce qui concerne la France, le rapport Gallois « Pacte pour la compétitivité de l'industrie française » que l'on ne peut résumer ici en quelques lignes, énumère les multiples facteurs qui conditionnent la compétitivité et qui ne se réduisent pas à une seule question de coût ni même de productivité.

France : face à la réalité. Les mises en garde pleuvent de tous côtés : OCDE, FMI, BCE, agences de notation, Cour des comptes... L'antienne est toujours la même pour 2013. Croissance : au mieux de 0,2 à 0,4 % entraînant un déficit dépassant les 3 % promis ; dépense publique : plus de 56 % du PIB ; endettement public : environ 91 % du PIB ; taux de chômage : près de 11 % de la population active ; prélèvements obligatoires : plus de 46 % du PIB ; investissement des entreprises : négatif ; consommation des ménages : stagnante...

Les nombreux rapports, audits, commissions... ont identifié les causes, proposé des remèdes. Une des premières mesures unanimement souhaitées résiderait dans la réduction des dépenses publiques. Mais, comme le déclarait le Ministre de l'Économie et des Finances, « tailler à la hache... crée des blocages et des résistances » : qui peut en douter ! On attend de savoir d'où viendront les économies déjà promises tant au niveau de l'administration centrale

que du « mille feuilles » des collectivités locales.

Europe : « la zone euro menace l'économie mondiale ». Ainsi que le déclarait le secrétaire général de l'OCDE, la zone euro, bloquée dans sa stagnation voire sa récession, incapable de s'entendre rapidement sur des mesures de redressement et de relance, menace l'économie globale alors que la plupart des pays s'efforcent de sortir du marasme. Pourtant tout n'a pas été négatif en 2012. Ainsi, la monnaie commune, qui n'est pas encore à l'abri de nouvelles difficultés, a réussi, malgré les prédictions des cassandres, à échapper au pire.

États-Unis : sauter le mur. En ce début d'année 2013, la situation des États-Unis apparaît contrastée, marquée à la fois par des signes d'amélioration et des sources de préoccupation.

Du côté de la situation économique, la croissance devrait se maintenir autour de 2 à 2,2 % en 2013, comme en 2012, avec une inflation dépassant légèrement 2 %. Les prix de l'immobilier se redressent, la consommation a été relancée en fin d'année, le chômage paraît en décline avec un taux de 7,8 %, l'activité repart notamment dans les services. Mais, les vrais problèmes demeurent. Si les hausses d'impôts obtenues par le président américain lui ont donné partiellement satisfaction, un long chemin reste à faire sur les deux principaux points restant en suspens : d'une part le relèvement du plafond de la dette publique au-delà des 16 400 milliards\$ atteints, d'autre part la réduction corrélative des dépenses publiques.

Pays non occidentaux : une volonté de relance. Dans le reste du monde — hors États-Unis et Europe qui représentent ensemble, rappelons-le, environ 49 % du PIB mondial — la situation apparaît contrastée avec une volonté commune de faire face, voire de contrer, le ralentissement de l'activité imputable aux pays développés par un ensemble de mesures de relance.

L'Asie, consciente de son poids économique, en est le moteur principal. C'est ainsi que les pays de l'Asean ont entamé des négociations pour créer une zone de libre-échange qui serait la première du monde tandis que, dans une étape préalable, la Chine, le Japon et la Corée du Sud ont engagé des pourparlers sur un partenariat économique.

L'Inde, présentée parfois comme un futur dragon, voit sa croissance ralentir, son déficit budgétaire se situer autour de 6 % du PIB et sa dette sous surveillance : de nécessaires réformes de structure sont difficiles à mettre en œuvre.

En Amérique latine, le Brésil a du mal à relancer son économie dont la croissance ne devrait pas dépasser 1,5 % en 2012 avec une inflation de près de 5 %. Le Mexique, très dépendant des États-Unis, maintiendrait sa croissance entre 3,5 et 4 %.

Marchés de capitaux et banques : un certain soulagement. Après une année chaotique, les marchés ont salué la fin de 2012 par une poussée d'optimisme. Ceci a été particulièrement sensible sur les marchés actions tant en France où le Cac 40 a progressé de plus de 15 %, que sur de nombreuses autres grandes places : + 29 % pour le Dax, + 23 % pour le Nikkei et pour Hong Kong, « seulement » + 12 % pour S & P et + 6 % pour le Footsie. Au total, après une année 2012 incertaine et agitée, c'est largement par contraste que l'optimisme renaît, ce qui ne doit pas faire oublier les lourdes incertitudes et le long chemin restant à parcourir pour que l'union bancaire européenne voit réellement le jour et soit opérationnelle.

Jacques Blanchard

Les notes de conjoncture — sauf la dernière livraison — sont en accès libre sur notre site internet. Les **membres** de Contrat-social peuvent accéder à l'intégralité de ces notes.

extraits

Au cours du trimestre écoulé les **extraits** des livres ou articles de revue suivants ont été diffusés aux **membres** de Contrat-social :

Jean-Marc Jancovici, « Les limites énergétiques de la croissance », *Le Débat*, septembre 2012 et **Armand Lafferrère**, « Géopolitique de l'énergie : vers l'apaisement », *Commentaire*, automne 2012. Voici deux points de vue bien différents. Des extraits d'œuvres de Jean-Marc Jancovici ont déjà été diffusés et on connaît ses vues, qu'il actualise ici : la pénurie d'énergie bon marché a été la cause principale du ralentissement de la croissance des économies occidentales puis de la crise. Le second texte est beaucoup plus optimiste : les risques de pénurie seraient derrière nous...

Islam, *Le Débat*, septembre 2012 : quelques extraits d'articles parus dans le dernier numéro de cette très intéressante revue dirigée par Marcel Gauchet. Ils traitent de l'islam, sujet d'actualité, et nous rappellent à la fois l'histoire des rapports entre le pouvoir et la religion et ce que recouvre le terme de charia.

Hervé Le Bras, *Démographie changement de donne*, club des Vigilants : il s'agit de courts extraits d'un texte « démographique » d'Hervé Le Bras diffusés par le club des Vigilants.

Pauline Schnapper, *Quel avenir pour le Royaume-Uni dans l'Union européenne ?* fondation Robert-Schuman, 8 octobre 2012. Compte tenu des moyens considérables dont disposent

les lobbies financiers, d'un côté et de l'autre de l'Atlantique, de leur activisme et de leur efficacité, on peut se demander si les belles résolutions adoptées au cours des meetings du G20 déboucheront jamais sur une régulation mondiale permettant de contrôler les centres off shore. On voit bien que la défense de la City est un élément essentiel du refus du pouvoir britannique de confier le contrôle bancaire et fiscal à Bruxelles.

Andreas Vosskuhle, président de la Cour constitutionnelle allemande de Karlsruhe, interview parue dans *Le Monde* du 2 octobre 2012 et dont le titre était « L'Europe à l'épreuve des tribunaux ».

Christian de Perthuis et Alain Delbosc, *Et si le changement climatique nous aidait à sortir de la crise ?* Le Cavalier bleu, 2009, qui fait ressortir que, dans tous les cas, le choix des énergies à utiliser pour un pays constitue une prise de risque, qui doit arbitrer entre sûreté de la technologie, limitation de la dépendance énergétique, dégradation de l'environnement et coût pour l'économie... et que la bonne méthode (selon les auteurs) est de donner un coût à l'ensemble de nos émissions de gaz à effet de serre, en introduisant un prix du carbone.

Louis Gallois, *Pacte pour la compétitivité de l'industrie française*, rapport au Premier ministre, 2012, et ses 20 propositions dont il a beaucoup été question à l'automne.

Refondons l'école de la République, Le rapport de la concertation, octobre 2012, ce rapport résultant du travail effectué, à la demande du ministre de l'Éducation nationale, au sein de nombreux ateliers et ayant impliqué quelque 800 personnes sous la conduite de Christian Forestier, administrateur général du conservatoire national des Arts et Métiers. Le rapport a le mérite de reconnaître les sérieuses déficiences de notre système éducatif, mais n'aborde absolument pas ce problème clé : comment combiner une plus large autonomie des établissements dans le cadre des bassins d'emploi et des lignes de conduites nationales indispensables. Le rapport souligne aussi la nécessité de « mettre en œuvre une véritable politique de ressources humaines », mais, timide sur ce point comme sur d'autres, il ne dit pas, de façon précise, comment faire pour atteindre ce bel objectif.

Augustin de Romanet, *Non aux Trente Douloureuses*, Plon, 2012, 261 pages. Ce livre apporte des confirmations aux différentes études qui ont été conduites au sein de Contrat-social. L'administration aura le plus grand mal à gérer un programme d'économies consistant. L'auteur reconnaît que Lof et RPPG ont apporté de bonnes idées... mais des réalisations de faible ampleur. D'une part les ministres improvisent, d'autre part ils ne disposent pas de vraies gestions du personnel. Romanet renforce les inquiétudes qu'on peut avoir aujourd'hui quant à la capacité de nos gouvernements à réaliser des économies substantielles.

Xavier Lameyre, *Le glaive sans la balance*, Grasset, 2012, 219 pages. Que la République s'y prenne mal avec les délinquants n'est pas nouveau. Robert Badinter a montré à quel point la III^e République avait, à cet égard, été à la fois cruelle et peu efficace (voir sur notre site les extraits de son livre, n° 36-3). Récemment encore, la Cour européenne de justice a condamné la France pour la gestion de ses prisons. Nos gouvernants tentent de faire face en proposant des textes trop nombreux, pas toujours appliqués, que des parlementaires qui cumulent les mandats ne travaillent pas assez. Il est vrai que les hommes politiques comme notre administration sont débordés par une délinquance qui a des causes multiples.

Alain Fabre, *Le travail en France et en Allemagne : une opposition de stratégie*, fondation Robert-Schuman, décembre 2012. Ce document semble être au cœur de nos problèmes actuels. Le travail, les entreprises, le passage des jeunes de l'école au travail...

Sylvie Goulard et Mario Monti, *De la démocratie en Europe, voir plus loin*, Flammarion, 2012, 241 pages. Les auteurs sont connus. Monti a de bonnes chances d'être considéré comme l'homme qui aura sauvé l'Italie d'une catastrophe et, avec l'autre Mario, aidé l'Europe à sortir du bourbier. Contrat-social a eu l'occasion d'apprécier le dynamisme et les compétences de Sylvie Goulard.

Comment lutter contre le décrochage scolaire ? La ligue de l'enseignement, décembre 2012, 13 et **Pierre Cahuc**, « Un million de jeunes sans emploi », entretien, *Le Monde*, 11 novembre 2012. Il s'agit de deux très courts extraits qui traitent de problèmes qui ont un lien évident entre eux. Le premier contient un message essentiel. Le second vient d'un spécialiste en ces matières. On voit bien, aujourd'hui, que le système scolaire s'est insuffisamment adapté à des élèves qui ont beaucoup changé ; il faut craindre que la « refondation » voulue par Vincent Peillon ne fasse pas évoluer les choses avec assez d'énergie. L'autre vice de notre société est ce trop acrobatique passage des jeunes de l'école vers l'emploi.

Les membres de Contrat-social peuvent accéder à l'intégralité de ces extraits.

livre

Pierre Léonard, membre de Contrat-social depuis l'origine de celui-ci a publié, à compte d'auteur, un fascicule de « souvenirs » qui concernent sa vie scolaire, professionnelle et sociale, mais non familiale. Il évoque ainsi ses expériences : administrative au secrétariat général de la Marine marchande, hospitalière au groupe Paris-Saint-Joseph, pédagogique à l'université Paris I et à l'Éna.

Rapport d'avancement

L'étude « **Accompagnement** » sera une étude participative au sein de Contrat-social. Elle sera animée par un groupe de travail qui compte aujourd'hui six personnes, que dirige Daniel Louppe et qui devra se réunir une fois par mois afin d'avancer assez rapidement pour présenter des propositions d'ici la fin de l'année si possible. Il a déjà tenu deux séances, dont la dernière le 16 janvier 2013.

Pour résumer succinctement ses débats :

1. Problématique générale du sujet : la famille cesse de remplir certaines fonctions d'assistance habituelles dans la famille élargie traditionnelle ; il est normal que l'autorité publique s'en saisisse ; mais comment ? comme maître d'œuvre ? elle a tendance à le faire et à « micro-manager » des actions pour lesquelles elle n'est pas assez équipée ; ne pourrait-elle plutôt se comporter en maître d'ouvrage qui sache déléguer, sans oublier de contrôler, des bénévoles de bonne volonté prêts pour des actions d'accompagnement ?

2. Pour sa prochaine séance, le groupe a demandé à ses membres de mettre noir sur blanc leurs réflexions sur :

- la nature et la portée des besoins ;
- le champ envisageable des actions d'accompagnement ;
- les alternatives : État-opérateur « top down » ou État-tuteur « bottom up », d'où deux autres alternatives, fonctionnaires-non fonctionnaires et bénévoles-professionnels ;
- l'approche « bénévole » implique alors des réflexions sur les qualités requises et la formation nécessaire.

contrat-social en bref

Qu'est-ce qui nous réunit ?

Nous avons constitué un groupe de réflexion d'une cinquantaine de personnes, issues de la « société civile » qui croient aux droits de l'homme et à la démocratie. Notre groupe offre à ses membres l'opportunité d'apporter au débat public des contributions pertinentes et originales.

Nous avons exercé ou exerçons des responsabilités diverses dans la fonction publique, des entreprises ou des associations. Nous constatons que le contrat social qui unit les Français fonctionne mal et, à certains égards, est fragilisé. Nous sommes convaincus que la conception et la mise en œuvre de ce contrat peuvent être progressivement améliorées et nous cherchons à y contribuer par nos travaux.

Sans aucune attache partisane et totalement indépendants, nous tentons, en particulier, à mettre en lumière des obstacles aux changements qui sont souvent occultés.

Que croyons-nous ?

La responsabilité des citoyens est pour nous une valeur cardinale. À nos yeux, la participation des citoyens qui le peuvent, comme bénévoles, à des actions collectives est très souhaitable.

En effet, face aux difficultés plus ou moins durables de nos concitoyens, les prestations de l'État-providence, indispensables (mais aux effets parfois nocifs) ne suffisent pas pour ceux qui auraient besoin d'être accompagnés de façon attentive. Une contribution de bénévoles expérimentés, formés et encadrés pourrait, à nos yeux, être développée qui consoliderait le lien social, vital pour une société de notre temps.

Pour bâtir une société de responsabilité, un État providence refondé et très respecté est indispensable. Dans une organisation plus franchement européenne et décentralisée, il devrait orchestrer réflexions et débats, proposer des normes et les codifier de façon cohérente afin de s'assurer de leur respect. Quant aux institutions comme les écoles, les tribunaux ou les hôpitaux, devenues plus autonomes, elles devraient être rendues davantage capables d'initiatives et d'expérimentations, leurs prestations étant systématiquement évaluées.

Que faisons-nous ?

1. Nous avons conduit des **études** sur des éléments essentiels du contrat social : l'éducation, l'emploi et les retraites dernièrement. Nous cherchons, lorsque nous examinons de tels sujets, à nous informer sans a priori ; en nous demandant si nous sommes capables d'apporter une valeur ajoutée. La dizaine de **déjeuners-débat** que nous organisons chaque année avec les personnalités les plus diverses contribue à notre information et à nos réflexions.

2. Nous essayons de suivre de près l'**actualité** et les réflexions qu'elle suscite. Nos membres disposent à cet effet, une fois par semaine en moyenne, d'**extraits** de livres, rapports ou articles qui nous paraissent substantiels ou originaux ; nous menons des débats internes sur des sujets d'actualité.

3. Tous les deux mois, une **note de conjoncture** s'efforce de synthétiser les faits économiques et politiques majeurs de la période écoulée pour pouvoir prendre en compte l'environnement qui s'applique aux sujets étudiés et rester attentifs aux facteurs qui commandent la compétitivité française.

4. Nous publions une **lettre trimestrielle** destinée à des personnes que les travaux de Contrat-social intéressent.

5. Nous avons conduit et pouvons initier des actions de **formation** en collaboration avec des établissements universitaires et des grandes écoles.

6. Nous développons des **relations** et des collaborations avec d'autres groupes de réflexions à la démarche similaire.

7. Pour **diffuser** les résultats de nos actions et études, nous les mettons en **ligne** sur notre site internet **www.contrat-social.com**. Ce site, mis à jour périodiquement constitue le lien avec tous ceux qui partagent notre vision. Nous vous invitons donc à le consulter régulièrement.



Si vous souhaitez rejoindre Contrat-social — ou pour toute question que vous souhaiteriez nous poser — n'hésitez pas à nous contacter.

Contrat-social
8 rue La-Boétie
75008 Paris
contact@contrat-social.com
www.contrat-social.com

Cliquez ici si vous ne **visualisez pas** correctement cette lettre.

Cliquez ici si vous souhaitez ne **plus recevoir cette lettre**.

Contrat-social certifie que le recueil de ces données personnelles a donné lieu à une déclaration à la commission nationale Informatique et Libertés (Cnil), sauf dans les cas de dispense et d'exonération prévus par la loi. Contrat-social s'engage à ne pas communiquer ni divulguer vos données personnelles, hormis le cas où elle y est requise par une autorité judiciaire ou par une disposition légale. Contrat-social s'engage à ne faire aucune utilisation commerciale ou publicitaire des remarques, questions et commentaires qui lui seront envoyés. Ces données seront conservées pour une durée indéterminée.

Conformément à la loi modifiée du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression de l'ensemble des données personnelles vous concernant qui ont été collectées au titre de votre utilisation du site. Pour exercer l'un de ces droits, vous devez nous écrire à l'adresse indiquée ci-dessus.